



Assemblée générale annuelle
Le jeudi 15 octobre 2009, à compter de 19 h
Boisé Papineau

Procès-verbal

Présences : Mmes Marie-Solange Achkar, Kachikyan Anahile, Chantal Barabé, Hélène Busnardo, Marielle Desjardins, Saida El Fettouchi, Micheline Émond, Nathalie Ferrandez, Louise-Édith Hébert, Ginette Lapointe, Danielle Loiseau, Stéphanie Néron, Hélène Saint-Cyr et Pierrette Verdoni et MM. Martin Allaire, Roger Cesare, Réjean Côté, Richard Courteau, David Gauvin, Jean-Jacques Lecavalier, Ammar Kodja Kader, Pierre Roberge et Abdel Fetha Sayoud

1. Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par **M. Pierre Roberge** de procéder à l'ouverture de l'assemblée.
UNANIME

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par **Mme Micheline Émond** de nommer **MM. Richard Courteau** et **Pierre Roberge** respectivement président et secrétaire d'assemblée.
UNANIME

3. Régularité de l'avis de convocation

Le président constate la conformité aux règlements généraux de l'organisme de la procédure de convocation des membres. Celle-ci a été acheminée par courrier le 21 septembre 2009, soit au moins 10 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du projet de procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 26 novembre 2008.

4. Vérification du quorum

On a procédé à la vérification du statut des membres dès leur arrivée. Rappelons que les règlements généraux stipulent que ce sont les membres présents qui constituent le quorum (23 membres dans le cas présent).

5. Adoption de l'ordre du jour

Le président lit l'ordre du jour, auquel on désire apporter les modifications suivantes : le remplacement du terme vérificateur par expert-comptable et l'élimination du point 9.

Il est proposé par **Mme Louise-Édith Hébert** d'adopter l'ordre du jour, y compris les modifications.

UNANIME

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 novembre 2008

Il est proposé par **M. Réjean Côté** d'adopter le procès-verbal tel quel.

UNANIME

7. Ratification des actes posés par le conseil d'administration

Il est proposé par **Mme Marielle Desjardins** d'entériner les actes posés par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2008-2009.

UNANIME

8. Rapport du président

2008-2009 un exercice d'apprentissage

M. Richard Courteau affirme que c'est avec le sentiment du devoir accompli qu'il s'adresse aux membres. L'orientation prise l'année dernière de fusionner l'Aide aux devoirs Laval et l'Aide aux devoirs de l'Île s'avère une excellente stratégie. Depuis le 22 septembre 2008, les nouveaux règlements généraux ont permis la constitution d'un nouveau type de conseil d'administration composé de sept membres répartis de la façon suivante :

- 3 membres cooptés choisis selon leur expérience;
- 2 employés de l'Aide aux devoirs aptes à aider le conseil à bien comprendre la réalité de sa base;
- 2 employés permanents chargés de l'application des orientations du conseil d'administration.

M. Courteau dit avoir vécu une expérience riche en échanges et en réflexions sous le signe de l'intégrité, de l'honnêteté et du désir d'améliorer l'organisme. Il évoque les décisions visant l'élimination de la dette de l'Aide aux devoirs Laval que l'ancienne équipe avait enregistrée aux livres comme un prêt, impliquant un dépassement des coûts de 85 000 \$. L'organisme a réussi à effacer cette dette, afin que l'argent dévolu à son remboursement serve plutôt à la bonification des services.

Par ailleurs, le conseil d'administration a recommandé la poursuite dans les écoles-pilotes de projets d'émulation fort intéressants, par le biais du sous-comité pédagogique, outre les idées en matière de soutien pédagogique et de formation qui ont été soumises à la direction générale.

Le prochain exercice pourrait voir l'éclosion de nouveaux projets, la révision des règlements généraux et la compréhension accrue des recommandations du MELS en matière de persévérance scolaire.

M. Courteau termine en remerciant Mmes Micheline Émond, Louise-Édith Hébert et Nathalie Létourneau ainsi que MM. Réjean Côté, Martin Savoie et Pierre Roberge (ce dernier étant membre de la permanence).

9. Rapport du directeur général

Au cours de l'exercice 2008-2009, le conseil d'administration a chargé la direction de divers dossiers, dont :

- l'élimination en deux et non trois ans de la dette de plus de 80 000 \$;
- l'annulation du paiement des intérêts pour cette 3e année;
- l'obtention d'une quittance finale;
- l'installation d'un nouveau logiciel de paye et la signature d'une entente avec la firme CGI visant les dépôts directs des employés, en démarcation des pratiques de l'ancienne équipe;
- l'instauration d'une nouvelle relation d'affaires avec la firme Allaire de Carufel;

- la gestion plus serrée des ressources humaines, y compris l'embauche de Mme Nathalie Ferrandez, à titre d'agente de développement (avec le soutien d'Emploi-Québec) et de M. Jean-Jacques Lecavalier, à titre de directeur régional, afin de soutenir l'équipe en place formée de MM. Richard Courteau et Pierre Roberge, et de Mme Ghislaine Clément;
- la rationalisation des postes liés aux remplacements et à la création de la paye. Dans le cadre d'une entente avec Sports Laval, l'organisme a éliminé les deux postes préalables et en a passé le contrat à un moindre coût. Les sommes économisées ont été affectées au service de la dette. M. Courteau profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail de Mmes Stéphanie Néron et Monique Girard à cet égard;
- la formation des aidants par des enseignants de chaque milieu au moyen d'une formule à la fois plus économique et efficace;
- la tenue d'ateliers aux parents dans quelques écoles-pilotes par suite d'une entente de collaboration avec Mme Francine Gagnon;
- l'instauration dans des écoles ciblées de projets d'émulation destinés au 3e cycle;
- la création du site Web;
- la conception d'un nouveau logo.

Il s'agit de défis de taille pour l'équipe qui devra enrichir et cibler ces projets au cours de l'exercice à venir. Pour y arriver, M. Courteau devra proposer des pistes au conseil d'administration et appliquer les propositions qui en découleront.

Il termine en soulignant la précieuse collaboration de l'ensemble des personnes qui travaillent pour l'Aide aux devoirs et les en remercie. Il adresse des remerciements particuliers à son adjoint, M. Pierre Roberge, qui est un excellent administrateur, mais surtout un bon ami.

10. Ratification des règlements généraux

Attendu qu'aucune modification n'a été soumise, il est proposé par M. David Gauvin d'adopter les règlements généraux, tels quels.

UNANIME

11. États financiers 2008-2009

M. Martin Allaire présente les états financiers de l'exercice 2008-2009. Il souligne le surplus de 53 000 \$ réalisé en dépit d'un remboursement de la dette de 58 000 \$, qui avait été contractée par les anciens administrateurs. Le déficit noté à ces états s'élève à 5 000 \$.

12. Nomination de la firme d'experts-comptables

Il est proposé par **M. Réjean Côté** de retenir la firme **Allaire de Carufel** comme experte-comptable de l'organisme pour l'exercice 2009-2010.

UNANIME

13. Rapport du secrétaire

Le conseil d'administration s'est réuni six fois durant l'exercice 2008-2009 :

- le 6 janvier 2009, aucune absence et adoption de quatre résolutions;
- le 17 février 2009, une absence et adoption de trois résolutions;
- le 31 mars 2009, aucune absence et adoption de trois résolutions;
- le 4 mai 2009, une absence et adoption de deux résolutions;
- le 29 juin 2009, une absence et adoption de deux résolutions;

- le 1^{er} septembre 2009, deux absences et adoption de trois résolutions.

Le secrétaire remercie les administrateurs pour leur assiduité et leur participation active aux réunions.

14. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Conformément aux règlements généraux, les membres présents nomment **MM. Richard Courteau** et **Pierre Roberge** respectivement président et secrétaire d'élection.

15. Élection des administrateurs

a) Vérification des présences

Le secrétaire vérifie la capacité d'agir des membres présents.

b) Mises en candidature

Les 2 membres issus de l'équipe de direction ont été nommés par la direction générale avant la tenue de l'assemblée générale annuelle et la nomination est entérinée par le conseil d'administration.

Les deux candidats provenant de la catégorie des membres actifs seront choisis par les membres de l'assemblée générale annuelle parmi les (deux) candidatures reçues sept jours avant l'assemblée. Les mises en candidature ont été acheminées avec l'avis de convocation.

Les trois membres cooptés ont été sélectionnés par le conseil d'administration parmi les candidatures intéressées, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Le secrétaire transmettra la liste des personnes recommandées aux membres présents, au cours de l'assemblée générale annuelle.

c) Élection des membres actifs

Trois personnes ont dit vouloir siéger au conseil d'administration 2009-2010. Il s'agit de **Mmes Saida El Fettouchi** et **Danielle Loiseau** et de **M. Roger Cesare**. On procède à la distribution des bulletins de vote réglementaires sur lesquels les membres inscrivent les candidats de leur choix. On rappelle d'éviter d'inscrire un nombre de candidats supérieur à celui prévu aux règlements.

Le président et le secrétaire d'élection procèdent au dépouillement du scrutin et annoncent que Mmes Saida El Fettouchi et Danielle Loiseau sont élues au premier tour, ayant recueilli le plus de voix.

d) Transmission des résultats

Le secrétaire d'élection transmet le résultat au président d'élection, et les membres présents entérinent unanimement la nomination des personnes suivantes :

- M. Richard Courteau, président, membre de la direction
- M. Pierre Roberge, administrateur, membre de la direction
- M. Réjean Côté, administrateur, membre coopté
- M. Simon Dufour, administrateur, membre coopté
- M. Martin Savoie, administrateur, membre coopté

Mme Saida El Fettouchi, administratrice, membre actif
Mme Danielle Loiseau, administratrice, membre actif

16. Affaires diverses

Aucun point n'est inscrit à cette rubrique. Le directeur général répond toutefois à certaines questions touchant la fusion des organismes Aide aux devoirs Laval et Aide aux devoirs de l'Île et le bilan des écoles qui ont signé un contrat pour l'exercice.

17. Levée de la séance

Il est proposé par **Mme Marielle Desjardins** de lever la séance.

UNANIME

Levée de la séance à 20 h 45